

## TÉMOIGNAGES

SÉNAT,

Le mardi 31 mai 1938.

Le Comité spécial institué pour s'enquérir des moyens les plus efficaces de remédier à la situation extrêmement grave des chemins de fer au pays et d'alléger les lourdes charges financières qui en résultent, et en faire rapport, se réunit à 10 h. 30 du matin.

Coprésidents: le très hon. George P. Graham et l'hon. C.-P. Beaubien.

Le colonel P. M. Biggar, C.R., conseil du Comité.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Messieurs, la séance est ouverte. Colonel Biggar, vous avez la parole.

M. BIGGAR: Monsieur le président, j'ai ici deux ou trois tableaux de chiffres qu'il serait probablement plus avantageux d'étudier après leur impression. Certains d'entre eux furent demandés par des membres du Comité, alors que d'autres sont des chiffres que j'ai obtenus et qui peuvent être utiles.

Les premiers chiffres répondent à la demande exprimée par le sénateur Calder à la page 386 du compte rendu et donnent le chiffre de la population, le nombre de milles de chemins de fer et le tonnage des marchandises transportées, par provinces et non par régions, comme le sénateur Calder l'a demandé; cet état fournit aussi tous les renseignements dont dispose le Bureau de la statistique. Si le Comité le permet, la documentation y afférente sera consignée comme Pièce n° 53. Il s'agit d'une comparaison de la population, de la longueur de voies et du tonnage du trafic-marchandises et ainsi de suite, par provinces. Cette pièce consistera en une lettre, en date du 28 mai, de M. G. S. Wrong, chef de la division du transport et des services d'utilité publique du Bureau de la statistique, adressée à moi-même, un tableau de tous les chiffres ainsi que certaines données, en appendice, sur le trafic par eau seulement.

Vient ensuite un état que le sénateur Calder m'a prié de lui obtenir pendant l'intersession du Comité. Le compte rendu n'en fait pas encore mention. Il s'agit des frais d'exploitation, recettes, charges obligatoires, dividendes, déficits liquides, et le reste, pour chacun des chemins de fer et pour une période de dix ans expirée en 1936.

L'hon. M. GORDON: Pas les dividendes des deux chemins de fer.

M. BIGGAR: Pour un seul. J'eusse dû n'appliquer des données qu'à un seul des chemins de fer. Elles valent pour les années 1927 à 1936 inclusivement. Ce sera la Pièce n° 54.

Puis j'ai prié M. Franklin, vérificateur des chemins de fer au ministère des Transports, d'effectuer le calcul le plus précis possible de l'argent placé dans les chemins de fer, les compagnies de navigation et les routes au Canada. Ce sera la Pièce n° 55.

L'hon. M. BLACK: Voulez-vous répéter?

M. BIGGAR: Il s'agit d'une estimation aussi serrée que possible des montants comparés placés dans les chemins de fer, les voies navigables et les routes. A dire vrai, ce calcul repose largement sur des conjectures ou presque, et il pourrait servir au Comité s'il l'avait en mains.

L'hon. M. MURDOCK: Les articles sont séparés?